MÉTHODOLOGIE DE LA FICHE DE LECTURE

o Pourquoi une fiche de lecture?

Une fiche de lecture sert à conserver en mémoire les informations utiles tirées de la lecture d'un livre, d'un recueil, ou d'un article: n'oubliez pas que ce n'est pas un exercice, mais un <u>outil de travail</u> et que <u>vous la faites pour vous</u> et non pour l'enseignant, même s'il vous demande de la rendre et s'il note votre travail. Bien faite, elle vous permettra de retrouver le contenu d'un ouvrage tout en vous <u>dispensant de la nécessité de le relire</u> et même de le rouvrir – et le plus souvent vous ne pouvez pas le faire ou n'avez pas le temps. Certes, une fiche de lecture ne peut pas « remplacer » le livre, mais elle doit vous permettre de vous souvenir très exactement des thèmes les plus importants, des grandes idées de l'auteur, de l'auteur lui-même, comporter des citations précises et des renvois aux passages plus longs que vous ne pouvez pas reproduire tels quels, bref, elle doit vous donner <u>tous les éléments d'appréciation du contenu du livre</u>. La meilleure fiche de lecture est donc courte, succincte, logique, bien organisée, réutilisable tout au long de vos études. En prenant l'habitude de réaliser toujours une fiche quand vous lisez un ouvrage historique – même si personne ne vous le demande! – vous vous faciliterez la rédaction de devoirs et mémoires, la préparation d'exposés, d'examens et, plus tard, de concours (CAPES, agrégation).

o Travail préparatoire

La fiche se prépare en lisant le livre, tout le livre: ne négligez pas la préface, l'introduction, les annexes (notamment la bibliographie) qui comportent des éléments utiles à la compréhension de l'ouvrage tels que sa place dans la recherche ou les sources de l'auteur. Prenez l'habitude d'avoir sous la main, lorsque vous lisez un ouvrage historique, une feuille de papier et un crayon, vous prendrez des notes au brouillon en y reportant les numéros de pages où se trouvent les définitions importantes, les concepts centraux de la pensée de l'auteur, mais aussi les passages que vous n'avez pas compris pour pouvoir y revenir et éviter de faire un contresens (erreur à éviter absolument!), ou encore les passages qui vous posent problème et que vous estimez susceptibles de faire l'objet d'une critique raisonnée.

o Rédaction d'une fiche de lecture

Complétez et organisez ensuite vos notes, en réalisant une fiche qui peut être manuscrite – soignez alors votre écriture (vous serez surpris de ne plus pouvoir lire votre propre copie quelques années plus tard) – ou dactylographiée. Dans tous les cas, <u>réfléchissez d'abord à la présentation de votre copie</u> qui doit être la plus claire possible et ne la changez plus afin de faciliter la consultation ultérieure de vos fiches de lecture. Elle ne doit pas être trop longue ou trop courte : entre 3 et 5 pages dactylographiées, 5-8 pages manuscrites). Évitez toutes les formules inutiles et astreignez-vous à un style simple selon la règle suivante : une idée par phrase, une phrase par idée – chaque phrase comportant un sujet, un verbe, un complément.

A. En haut de la fiche vous indiquerez les références bibliographiques complètes de l'ouvrage ou de l'article :

- titre et sous-titres (soulignés dans un manuscrit, sinon en italique) ;
- auteur(s) ou directeur de la publication;
- lieu de publication, maison d'édition;
- date de la première publication (indiquée au bas de la page 2 de l'ouvrage, avec le copyright –
 © de la maison d'édition ou de l'auteur; ne pas confondre avec la date d'impression indiquée à la fin du livre);
- s'il ne s'agit pas de l'édition unique ou d'une réimpression : numéro d'édition et date de publication (le numéro d'édition est d'ordinaire précisé sous le titre avec mention « revue et corrigée ») ;
- collection;

- nombre de pages;
- s'il s'agit d'une traduction en français : traduit de quelle langue ?

B. Suivront les renseignements complémentaires sur :

L'AUTEUR (une demi-page dactylographiée maximum) :

Sa nationalité, date de naissance et éventuellement de mort, ses domaines de recherche, son parcours professionnel, ses titres, sa place dans une école de pensée ou un courant historiographique, éventuellement le titre de sa thèse surtout lorsqu'il s'agit de sa publication (sachez qu'une thèse et une publication de thèse ce n'est pas la même chose, la première est un mémoire universitaire et la seconde un livre), ses publications, la place de l'ouvrage dans ses recherches.

■ LE GENRE DE L'OUVRAGE :

S'agit-il d'un essai théorique, d'une étude historique, d'une enquête, d'un recueil d'articles, d'une publication d'actes d'un colloque, etc.

■ LE SUJET (LE THÈME) DU LIVRE EN 2-3 LIGNES :

Il ne s'agit pas de paraphraser le titre de l'ouvrage, mais d'en dégager le thème principal, son idée la plus forte.

LA PLACE DU LIVRE DANS L'HISTORIOGRAPHIE (L'ÉVOLUTION DE L'HISTOIRE COMME SCIENCE):

Par quels historiens le sujet a-t-il été traité? Est-ce que l'ouvrage est toujours d'actualité, un classique? Ou, au contraire, obsolète, critiqué par les historiens d'aujourd'hui? Quelle est (a été) sa portée? A-t-il fait l'objet d'un débat scientifique et/ou médiatique lors de sa sortie?

NB. Vous trouverez ces informations dans la préface et dans la bibliographie, mais ne confondez pas les <u>sources</u> (<u>sources primaires</u>) et <u>l'historiographie</u> (<u>sources secondaires</u>) :

- les sources sont les documents (textes, mais aussi images ou objets) qu'un historien étudie, commente et sur lesquels il s'appuie dans sa réflexion ;
- l'historiographie (« l'histoire de l'histoire ») d'un sujet de recherche sont les ouvrages d'autres historiens (pas forcément contemporains), traitant de la même problématique ou des domaines connexes, que l'auteur utilise il ne travaille pas dans un vide sidéral, ne peut avoir tout lu et être spécialiste de tout et qu'il peut critiquer ou apprécier.

Par exemple: pour une recherche sur la cour de France à l'époque moderne les lettres des courtisans, les manuels de bonne conduite, les règles d'étiquette, les lois somptuaires, les mémoires des contemporains etc. sont les sources, alors que les ouvrages traitant de la cour, des rois de France, des biographies historiques de différents protagonistes feront partie de l'historiographie.

■ LE RÉSUMÉ DE L'OUVRAGE (1-2 pages dactylographiées maximum, soit 4-5 pages manuscrites)

Il s'agit de synthétiser la structure du texte : faire le plan logique en fonction du développement de l'argumentation de l'auteur, de ses idées fortes, de ses grandes thématiques et acquis. En aucun cas il ne peut s'agir d'une simple copie de la table des matières ni d'une succession de citations du livre collées les unes aux autres. Vous devez pour chaque partie dire ce dont l'auteur traite, ce qu'il veut démonter, comment il le démontre (quels sont ses arguments, ses exemples, etc.), quelle est sa conclusion, ce qu'il lui reste à montrer. Cette partie est décisive.

■ LES SOURCES UTILISÉES (MANUSCRITES, IMPRIMÉES...):

N'essayez pas de donner une liste exhaustive des sources, mais précisez leur nature (minutes notariales, édits, correspondance personnelle, libelles...). Quelques exemples et quelques citations les plus pertinentes vous permettront de mieux saisir l'étendue et la qualité du corpus de l'auteur (sources inédites, nouvelles, bien connues...).

Les méthodes historiques utilisées :

Un historien travaille différemment avec ses sources, essayez de découvrir ses méthodes : commentaire, analyse critique interne (d'une source) ou externe (confrontation de plusieurs sources entre elles afin d'en dégager les accords et les contradictions), synthèse...

Vos propres conclusions et les questions que vous vous posez :

Avez-vous trouvé ce livre facile à lire? Difficile? Clair dans ses propos? Confus? Qu'est-ce qu'il vous a appris? Posez-vous des questions auxquelles l'auteur ne répond pas? Quelles sont les limites de l'ouvrage? Avez-vous des critiques (fondées, bien sûr)?